



# Créateurs de droits nouveaux



## ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE / VIE PRO

*ET SI L'ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?*

L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée est souvent un objectif délicat à atteindre pour beaucoup d'entre nous. Les attentes sont nombreuses et souvent toutes prioritaires, conserver un équilibre entre ces deux sphères est un exercice difficile.

Un équilibre vie pro/vie privée d'un bon niveau permettra au salarié de s'épanouir dans son travail et l'employeur a donc un grand intérêt à aider son salarié à y arriver.

Même si les modes d'organisation du travail ont évolué ces dernières années, notamment depuis la crise sanitaire du Covid et la généralisation du télétravail, il n'en demeure pas moins que les conditions d'exercice des métiers au sein des IEG restent difficiles.

Au niveau de la sphère privée, la charge domestique et familiale est différente selon la composition du foyer, le fait d'avoir des enfants ou des ascendants à charge influe évidemment sur celle-ci.

Pour assumer ces charges, les salariés modifient les conditions d'exercice de leur activité professionnelle en réduisant leur temps de travail, ce qui impacte leur rémunération.



## Revendications

**FO Énergie**

- ◆ La généralisation de la souplesse horaire
- ◆ Un réel droit à la déconnexion
- ◆ Une contribution des entreprises pour la réservation de places en crèche
- ◆ La généralisation du CESU à tous les salariés



Coté pro, on constate des progrès mais qui sont pollués par une charge de travail toujours plus forte.

L'intensité du travail due à des suppressions d'emplois dégrade les conditions de travail et génère une augmentation des RPS.

**FO Énergie** estime que la création de droits nouveaux doit permettre de repenser en profondeur la place du travail, en améliorant les conditions de travail et permettre à tous de trouver un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.



## Élections professionnelles novembre 2023

